

Le 8 mars 2024

Communiqué de presse

Le tourisme s'engage pour le OUI à la loi sur l'électricité

La Fédération suisse du tourisme (FST) a décidé de dire oui à la loi sur l'électricité lors de la réunion de son comité le 4 mars 2024. Avec la loi sur l'électricité, la Suisse pose les jalons d'un développement accéléré des énergies renouvelables. Par cette décision du comité, la FST réaffirme son engagement en faveur d'un système énergétique sûr et durable en Suisse. Le projet sera soumis au vote le 9 juin.

La pénurie potentielle d'électricité et l'augmentation des coûts de l'énergie ont préoccupé la Suisse, et en particulier le secteur du tourisme, au cours des deux dernières années. Bien que la pénurie d'électricité redoutée ne se soit pas produite, la situation reste tendue. De plus, l'électrification de la mobilité, du chauffage et de l'industrie entraînera une forte augmentation des besoins en électricité au cours des prochaines années. «La Suisse doit augmenter sa production d'électricité. La loi sur l'électricité permet de jeter les bases d'un système énergétique propre, sûr et abordable en Suisse», déclare Nicolò Paganini, président de la FST et conseiller national du centre.

Promouvoir les énergies renouvelables pour une sécurité d'approvisionnement à long terme

La garantie à long terme de l'approvisionnement en énergie est décisive pour le secteur du tourisme. Le développement de la production d'énergie doit être réalisé en encourageant les énergies renouvelables et donc en ménageant le climat. Cela répond à deux préoccupations importantes du secteur du tourisme. D'une part, un développement diversifié de la production d'électricité nationale permet de réduire la dépendance au pétrole et au gaz, ce qui entraîne une stabilité des prix et donc une sécurité de planification. D'autre part, le secteur du tourisme peut contribuer à la protection du climat et à la neutralité climatique d'ici 2050. «Le tourisme s'est fixé pour objectif de devenir encore plus durable. Avec la loi sur l'électricité, le secteur du tourisme peut faire un pas en avant important dans cette direction», déclare Philipp Niederberger, directeur de la FST.

Un compromis équilibré en faveur du secteur du tourisme

En Suisse, le tourisme repose sur des paysages beaux et intacts. Il est donc dans l'intérêt du secteur du tourisme que les énergies renouvelables soient développées avec discernement et en harmonie avec la nature et l'environnement. La loi sur l'électricité représente un compromis équilibré qui tient compte à la fois des intérêts de protection et d'utilité. La loi permet de mettre en œuvre des projets dans un délai raisonnable, sans nuire à l'environnement. Elle se concentre sur les zones sans risque pour l'environnement, la majeure partie des sources de production d'énergies renouvelables étant construites sur des infrastructures existantes. Les paysages les plus précieux et les réserves naturelles, les principaux arguments de vente du tourisme en Suisse, ne sont pas touchés.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

- Nicolò Paganini, président de la Fédération suisse du tourisme, mob. +41 (0)79 605 19 43
- Philipp Niederberger, directeur de la Fédération suisse du tourisme, tél. +41 (0)31 307 47 55